

« La maison et hospital appelé l'Hostel-Dieu de la dicte ville, consistant en une chambre basse, chambre haute, cour, jardin, aysance... que jouxte la Grande-Rue, de soir; la maison dud sieur Minet, de bise; la maison d'Humbert Repille, de vent; la rue de derrière, de matin... Cette vente est faite moyennant le prix de neuf cents livres... Les dictes eschevins n'ont entendu comprendre en lad. vente l'hostel de la chapelle dud. hospital, ainsy que les statues et bénitier, les poids et mesures de la ville, la thoise et armes de la ville qui sont aux vitres de la chambre sur la Grande-Rue, lesquelles choses demeureront à la disposition desd. sieurs eschevins, auxquels led. sieur Minet a promis d'obtenir toute concession pour démolition de la chapelle du dit Hostel Dieu compris en la présente vente, soit de M^r l'archevêque de Lyon qui est colacteur, avant que l'on transfère les dictes hostels, statues et bénitiers à l'Hostel de la Charité que l'on construit de nouveau, et encore à condition que le dict sieur Minet, ce que faire il a promis, n'entrera en la jouissance du dict Hostel-Dieu que d'huy date des présentes en un an prochain, pendant lequel temps les dictes sieurs eschevins se sont réservé la libre jouissance pour l'habitation des pauvres, et, passé le dict temps d'une année, délaisseront toute plaine et vraye jouissance au dit sieur Minet¹. » L'antique hôpital avait cessé d'exister. Deux ans après mourait son dernier *hospitalier*, « Jacques Geoffroy, vivant cordonnier et gardien de l'Hospital de la ville. »

Le déménagement de l'hôpital, en 1645, n'avait pas été complet : on avait oublié la toise de la ville; on y songea un siècle après.

Le 20 février 1742, M. Janson de Rofray, maire perpétuel de Villefranche, déclare dans son procès-verbal que,

« Ayant été informé qu'une lame de fer qui est apée sur les pierres de taille de la muraille, et à coté de la porte d'entrée de la maison du sieur Dachot, sellier de cette ville, est la toise de la ville, ayant les partitions et divisions du pas et du pied de ville, et partant gravé au bas, le chiffre de 1526, pour marquer sans doute, le temps auquel elle y a été posée². »

Il a consulté à ce sujet les souvenirs des habitants les plus âgés, et appris d'eux que cette maison avait servi autrefois de maison commune et d'hôpital, et

« Qu'ils ont toujours vu, et l'ont ouy dire par tradition, non seulement que la dite lame de fer est bien la toise de la ville, mais que tous ceux qui ont eu des toisages à faire ou des mesures ou arpentages au pied ou à la toise, sont toujours venus prendre mesure sur la dite toise ». En conséquence, « comme il convient que cette toise soit placée à l'Hôtel de ville, le maire l'a fait enlever, et tout de

¹ Archives communales BB, 5.

² Archives communales, BB 10.